

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17153099

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE 18 OCT. 2017Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 681746682

Dénomination

(en entier) : **GSOR CONSTRUCTION**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**Adresse complète du siège : **RUE DE VILLERS 151 à 6010 COUILLET****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2017

Monsieur PESCATORE Enzo accepte sa nomination de co-gérant de la société à dater de ce jour, à titre gratuit.

En plus de sa fonction de Directeur Technique, il assurera la gestion journalière de la société à dater de ce jour.

L'assemblée générale mandate J. Jordens sprl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente décision, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).